

## LISTE DES DECISIONS DU BUREAU DU 31 MAI 2022

Délibération	Objets
19/22	Désignation du secrétaire de séance.
	ADOPTE à l'unanimité.
20/22	Adoption du procès-verbal du Bureau du 28 Mars 2022.
	ADOPTE à l'unanimité.
21/22	Mobilisation du « Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal ».
	Attributions d'aides financières pour :
	<ul> <li>Travaux d'abattages et de replantations d'arbres dans le parc du château de la Motte / Communauté de communes Carnelle – Pays de France.</li> <li>Plantations en entrée de commune / Commune d'Apremont.</li> <li>Achat de matériel de protection contre l'enherbement du verger conservatoire / Domaine de Chaalis.</li> <li>Autorisation donnée au Président pour signer une convention pluriannuelle avec Sylvain DROCOURT pour l'animation du « Programme Arbres fruitiers ».</li> </ul>
	ADOPTE à l'unanimité.
22/22	Mobilisation du « Fonds en faveur de la Faune sauvage » pour le corridor interforestier Chantilly / Halatte.
	Attribution d'aide financière pour l'aménagement d'un passage facilitant la circulation de la grande faune.
	ADOPTE à l'unanimité.



Délibération	Objets
23/22	<ul> <li>Avis concernant la cartographie des zones favorables à l'implantation d'éoliennes en Région Ile-de-France.</li> <li>Zones d'implantation à fortes contraintes: Mours, Beaumont-sur-Oise, Nointel, Maffliers, Belloy-en-France, Luzarches, Viarmes, Survilliers.</li> <li>Zones d'implantations à enjeux locaux: Mours.</li> <li>Zones incompatibles: toutes les autres communes du PNR.</li> </ul> ADOPTE à l'unanimité.
24/22	<ul> <li>Lancement d'une mission pour l'élaboration du dossier de candidature LEADER 2023-2027.</li> <li>Décision prise de recourir à une prestation externe pour accompagner le PNR dans l'élaboration du dossier de candidature au programme LEADER 2023-2027.</li> <li>Approbation du plan de financement prévisionnel de cette prestation.</li> <li>Autorisation au Président de solliciter des subventions du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) pour financer cette prestation.</li> <li>ADOPTE à l'unanimité.</li> </ul>
25/22	Convention pluriannuelle d'objectifs avec Picardie Nature.  ADOPTE à l'unanimité.
26/22	AI – Charte d'engagement de l'écopont d'Ermenonville.  ADOPTE à l'unanimité.